



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75714>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-75714**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Bordeaux

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES - LIGNE 2 POUR LE GRAND THEATRE DE BORDEAUX

Description : La Ville de Bordeaux a souscrit à effet du 1er janvier 2023 pour une durée de 5 ans dans le cadre d'un précédent marché, un contrat d'assurance Dommages aux biens de 2ème ligne pour les risques du Grand Théâtre de Bordeaux, placé auprès des compagnies CHUBB apériteur à 70 % et ZURICH co-assureur à 30 % et du courtier cabinet MARSH. Le marché a été résilié par l'assureur à l'échéance du 1er janvier 2025. L'objet du présent marché est donc de souscrire un nouveau contrat d'assurance dommages aux biens 2ème ligne pour les risques du Grand Théâtre de Bordeaux, à effet du 1er juillet 2025 pour une durée initiale de 6 mois et 3 ans avec possibilité de reconduction d'un an supplémentaire. La garantie dommages au bien 2ème ligne vise à couvrir les dommages dont le montant s'élève à plus de 70 M euro(s) (montant de la LCI -limite contractuelle d'indemnité - du contrat DAB 1ère ligne). Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La réponse à l'offre de base (Montant de la garantie 2ème ligne = 80 000 000 euro(s)) ou aux PSE à l'initiative de l'acheteur n'est pas obligatoire Les candidats pourront répondre au choix : 1- Soit sur l'offre de base objet du cahier des charges 2- Soit sur l'offre de base + la Prestation Supplémentaire éventuelle PSE N° 1 à l'initiative de l'acheteur 3- Soit sur l'offre de base + la Prestation Supplémentaire éventuelle PSE N° 2 à l'initiative de l'acheteur 4- Soit sur une variante libre (1 seule variante libre autorisée) à l'initiative du candidat qui pourra porter sur les points détaillés à l'article 2.6.2 du CCAP tout en respectant les exigences minimales détaillées audit article

Identifiant de la procédure : 6fef4503-5232-4de6-bde1-7bbb0f46d086

Identifiant interne : 2025-GAAB-0001

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES - LIGNE 2 POUR LE GRAND THEATRE DE BORDEAUX

Description : La Ville de Bordeaux a souscrit à effet du 1er janvier 2023 pour une durée de 5 ans dans le cadre d'un précédent marché, un contrat d'assurance Dommages aux biens de 2ème ligne pour les risques du Grand Théâtre de Bordeaux, placé auprès des compagnies CHUBB apériteur à 70 % et ZURICH co-assureur à 30 % et du courtier cabinet MARSH. Le marché a été résilié par l'assureur à l'échéance du 1er janvier 2025. L'objet du présent marché est donc de souscrire un nouveau contrat d'assurance dommages aux biens 2ème ligne pour les risques du Grand Théâtre de Bordeaux, à effet du 1er juillet 2025 pour une durée initiale de 6 mois et 3 ans avec possibilité de reconduction d'un an supplémentaire. La garantie dommages au bien 2ème ligne vise à couvrir les dommages dont le montant s'élève à plus de 70 M euro(s) (montant de la LCI -limite contractuelle d'indemnité - du contrat DAB 1ère ligne). Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La réponse à l'offre de base (Montant de la garantie 2ème ligne = 80 000 000 euro(s)) ou aux PSE à l'initiative de l'acheteur n'est pas obligatoire Les candidats pourront répondre au choix : 1- Soit sur l'offre de base objet du cahier des charges 2- Soit sur l'offre de base + la Prestation Supplémentaire éventuelle PSE N° 1 à l'initiative de l'acheteur 3- Soit sur l'offre de base + la Prestation Supplémentaire éventuelle PSE N° 2 à l'initiative de l'acheteur 4- Soit sur une variante libre (1 seule variante libre autorisée) à l'initiative du candidat qui pourra porter sur les points détaillés à l'article 2.6.2 du CCAP tout en respectant les exigences minimales détaillées audit article

Identifiant interne : S-PF-1613429

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

Options :

Description des options : Pse1 : montant de garantie 2ème ligne supplémentaire = 50 000 000 euro(s) , soit un total de 130 millions euro(s)Pse2 : montant de garantie 2ème ligne supplémentaire = 90 000 000 euro(s) , soit un total de 170 millions euro (s)

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2025

Date de fin de durée : 02/01/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Le Titulaire se verra notifier 6 mois avant l'échéance de la période initiale, la décision de prolonger le contrat par tout moyen permettant de conférer une date de réception certaine. Le Titulaire dispose de 1 mois pour notifier son acceptation ou non cette décision de prolongation par tout moyen permettant de conférer une date de réception certaine

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature Et Etendue Des Prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 4

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalites Et Procedure De Gestion Des Dossiers-Prestations Complementaires

Pondération (points, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine

juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 28DA8C1A-994A-2184-07D85A8EFB5349BB

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 80200

Adresse postale : Place Pey Berland

Ville : Bordeaux

Code postal : 33045

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Point de contact : HURMIC PIERRE

Adresse électronique : dacp@bordeaux-metropole.fr

Téléphone : 0556102030

Adresse internet : <https://www.bordeaux.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 28DA8C54-C51D-738A-D05B232F2F3DFD32

Adresse postale : 9 Rue Tastet Cs 21490

Ville : Bordeaux

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : 0556993800

Télécopieur : 0556243903

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRA de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 28DA8C77-9233-3820-D70D37769DAC7EAA

Adresse postale : Dreets Nouvelle-Aquitaine Cité administrative, 2 rue Jules Ferry

Ville : Bordeaux

Code postal : 33090

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Téléphone : 0554689956

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bdb1e720-ba99-47b4-87b4-98322673e4cb - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/07/2025 à 17:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2025